



Conseil exécutif 2022-2023
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #8 - Automne 2022
Mardi le 1er novembre 2022
Université de Sherbrooke - A8-248

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Alice Lavoie
Matis Rousseau
Audrina Minville
Émilien Boudreau
Frédérique Garant
Émilie Bélanger
Rose Beauséjour
Justine Plesant

Observateur.rices:

Nathan Sauriol
Saïd Kassabie
Franck Tetouom
Camille Méthot
Samuel Miscioscia

1. **Ouverture de la séance**
Émilie Bélanger déclare l'ouverture de la séance à 16h00

2. **Désignation du praesidium**
Samuel Fecteau propose Émilie Bélanger à la présidence et Alice Lavoie au secrétariat.
Rose Beauséjour appuie.

AU.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Samuel Fecteau propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Frédérique Garant appuie.

AU.

4. **Adoption des procès-verbaux**

Samuel Fecteau propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du xx.

Xx appuie.

 A7-PV (4 octobre 2022)

AU.

5. **Tour de table**

5.1. Suivi entraide au sein du CE

Audrina Minville : Tout baigne

6. **Suivi des dossiers en cours**

6.1. Commission de révision des RG

Samuel Fecteau: C'est pour vous mentionner que je suis en train de préparer sûrement 4 projets de réforme. J'ai pu travailler dans le particulier avec certains membres de la commission.

7. **Dossiers internes**

7.1. Association de droit de sherbrooke

Saïd Kassabie : L'AJJS veut approcher l'AGED et l'AGECDUS pour créer une association commune pour améliorer la collaboration entre les assos de droit de Sherbrooke. C'est pour que l'information circule mieux, comme par exemple pour la réforme du barreau, où il aurait été plus facile d'avoir de l'information. Voulez-vous collaborer pour ce projet?

Matis Rousseau: Je pense que c'est toujours bon d'avoir des nouveaux contacts. Si je ne suis pas tout seul, que certains veulent mettre la main à la pâte, ce serait bien. On pourrait s'y mettre tous ensemble.

Émilien Boudreau : En surface cela me semble des tâches du respo affaire externe si cela lui tente.

Frédérique Garant : J'aimerais participer.

Samuel Fecteau: Je propose que Fred puisse donner suite à la proposition d'association avec L'AJJS et l'AGECDUS.

Émilien Boudreau appuie.

AU.

7.2. Demande de révision décision du 21 septembre 2022 à la demande de Franck Tetouom

Samuel Fecteau : Nous avons pris une décision concernant l'attribution de la bourse facultaire pour l'implication au sein du conseil exécutif pour l'Été 2022. Les fonds viennent de la faculté de droit. Elle est discrétionnaire à la faculté de droit. On nous a demandé de présenter les personnes récipiendaires de cette bourse. On a pu prendre certains éléments en considération, puis le conseil exécutif en place a considéré que la perte de confiance du conseil d'administration à l'égard d'un des membre du CE pouvait justifier que celui-ci ne puisse avoir accès à cette bourse là. C'est les propos qui ont été tenus lors de la prise de cette décision. Voici les motifs qui sous-tendent la décision. Elle a déjà été prise et aucune obligation n'existe pour le CE de revenir sur cette décision. On souhaitait tout de même, par courtoisie, entendre certains points, qui n'ont pas nécessairement fait partie de notre raisonnement. Il y a des points qui peuvent être soulevés pour renverser la décision, mais il va falloir les prouver.

Franck Tetouom : Est-ce que je pourrais avoir accès au procès-verbal? Les fonds qui viennent de la bourse viennent de qui?

Samuel Fecteau : Les fonds sont facultaires, et je suis conscient qu'il y aurait un conflit d'intérêt si c'était l'AGED mais là les fonds sont facultaires.

Franck Tetouom : Est ce qu'on vous a demandé de faire appel à votre discrétion, ou était-ce selon le mérite, selon votre opinion? Je ne comprends pas pourquoi ce serait laissé à votre discrétion, mon mandat a été terminé pour des autres raisons que mon implication. Si vous trouvez que je ne me suis pas assez impliqué, juste diminuer mon pourcentage attribué.

Émilien Boudreau : Précision à apporter, ce n'est pas une rémunération, selon les RGs, le président ne peut pas être rémunéré. On ne devrait pas récompenser qqn qui a été démis de ses fonctions.

Franck Tetouom: la notion de bourse ne devrait pas être laissée à la discrétion de qqn. C'était pour reconnaître l'implication et je me suis impliqué. On ne m'a pas reproché l'inexécution de ma job cet été.

Samuel Fecteau: Le point c'est qu'il n'y a pas d'assise juridique qui permet à un membre du CE de réclamer à la faculté un montant pour son implication. Il n'y a pas de lien contractuel avec l'AGED sur ce point. La bourse pourrait être coupée et on n'aurait pas de recours et on ne pourrait pas se plaindre de cela. Ce n'est pas de l'argent qui provient des membres de l'AGED. La fac aurait pu donner un pourcentage équivalent à tt le monde, mais était consciente que les différents postes sont impliqués à un niveau différent. C'est discrétionnaire et la fac n'a pas à justifier la manière dont elle distribue les fonds.

Matis Rousseau : Je crois qu'il y a une raison pour laquelle la fac nous a demandé de prendre la décision, en associant des pourcentage à chaque personne, et non en

demandant des faits objectif et en prenant la décision elle-même. C'est une bourse, donc ça inclut évidemment le mérite dans son implication étudiante. Selon moi, la décision qui a été prise par le CA reflète assez bien le manque de confiance, et notre décision a été prise sur cette base. La fac nous a demandé de prendre cette décision, et c'est évidemment une décision discrétionnaire, puisqu'il y aurait aucune manière pour nous d'attribuer objectivement des pourcentage sur le mérite des exécutants.

Franck Tetouom : Je ne suis pas ici pour remettre en question la façon dont la faculté remet les bourses. Mon problème vient du fait que vous ne m'avez attribué aucun pourcentage. Je trouve que je me suis assez impliqué cet été et que j'ai des preuves. Quelqu'un qui quitte ses fonctions mérite qd mm ses parts. C'est un salaire selon moi.

Émilien Boudreau : Il n'y a pas de parts dues. C'est du bénévolat à la base. C'est exactement le point de la bourse. On utilise le mérite et pas seulement le travail objectif. Je pense que tu as travaillé cet été, mais je ne suis pas d'accord que Franck mérite une bourse. Avec une destitution tu perds le mérite, c'est quelque chose de grave et c'est un dernier recours. Il n'y a rien qui t'est dû.

Justine Plesant : On ne critique pas ton implication pendant l'été, ce n'est pas le fait que tu n'as pas exécuté tes tâches. Cependant tu n'as pas quitté ton poste, ce n'est pas non plus une fin de mandat normale, tu as été destitué, ce n'est pas la même chose. Tu as commis une faute et tu as été destitué, c'est la finalité de tout ça qui a motivé notre décision.

Émilien Boudreau propose de réexaminer concernant la distribution de la Bourse accordée au CE.

Samuel Fecteau appui.

Franck Tetouom : Personnellement, je trouve ça malhonnête. Quand je regarde le formulaire, ça demande le pourcentage d'implication, et non le pourcentage de mérite. On ne vous a pas demandé d'être discrétionnaire. J'ai été là tout l'été et ça faisait partie de mon mandat, je l'ai complété. Je trouve ça absurde, c'est pas honnête que vous n'ayez pas calculé mon implication dans le pourcentage.

Frédérique Garant : Une bourse c'est pour récompenser le mérite étudiant, qui récompense l'implication bénévole. Si tu as été destitué, il y avait un problème dans l'exécution de tes tâches. On a abordé la question de manière logique. Si tu es convaincu que ton point est valide, je te propose de l'amener en AG. Si c'était malhonnête, ce serait renversé en AG.

Émilien Boudreau : Tout a été dit. On nous a demandé d'être discrets selon moi. C'est inscrit au PV, le processus est discrétionnaire en donnant des pourcentages. Tu peux l'emmener en AG. Pour le montant en jeu, je ne trouve pas que ça en vaut la peine.

Samuel Fecteau : J'encourage les membres du conseil à battre la proposition.

Alice Lavoie : Si c'est la Faculté qui accorde la bourse, je crois que cette dernière pourrait offrir des informations supplémentaires que nous ne sommes pas en mesure de fournir.

Franck Tetouom : Une destitution ce n'est pas rétroactif selon moi. la décision prise ne me satisfait pas. Je trouve ça peu fondé que ça soit rétroactif. Je pense que vous n'allez pas revenir sur la décision, mais je tenais à vous dire que vous n'avez pas été objectifs. Je n'irai pas en AG, mais ce sera à la faculté de voir ce qui en est.

Samuel Fecteau demande le vote.

A: 0

P: 0

C: 9

7.3. Points pour l'ordre du jour de la prochaine AG (16 novembre)

Samuel Fecteau : Je suis en train de préparer l'ODJ et le cahier du participant. Avez-vous des points à amener en AG.

Frédérique Garant : Est-ce qu'il est possible de te revenir avec ça au courant de la semaine? Il faudrait que

Alice Lavoie : Est-ce que nous avons eu des nouvelles de la présidente du Comité Droit animalier.

Samuel Fecteau : Elle à été mis au courant des délais pour que le comité doit remplir afin de pouvoir être intégré à l'AGED. Elle devra me contacter pour faire un suivi.

8. Dossiers externes

8.1. Inscription Colloque

Petit point rapidos, j'ai parlé avec le responsable externe de l'association organisatrice du Colloque, les inscriptions pour l'évènement débuteront fort probablement mi décembre, je suis ça de près question qu'on ne manque pas du tout. Juste pour vous rassurer et vous tenir au courant.

Alice Lavoie : Y a-t-il plus de places que l'année dernière?

Frédérique Garant : Je pense que oui, mais d'ailleurs le processus devrait être plus simple, inscription par chambre. C'est censé être moins compliqué que l'année passée. À surveiller pour mi-décembre.

Émilien Boudreau : C'est qui le prix des billets? Les membres du CE doivent tu rusher pour des billets? On a des billets alloués. Mon internet est lent.

Frédérique Garant: Je n'ai pas les tarifs officiels, ça dépend des commandites. autour de ce que c'était l'année passée, comme on a discuté en CA Budget. Je veux faire une demande de bourse pour diminuer le prix.

Camille Méthot : Est-ce qu'un budget à été complété?

Frédérique Garant : Je l'avais appelé pour qu'ils détaillent leur budget. Il faudrait que je lui revienne, mais il serait en mesure de me soumettre ça lorsque je lui demande, selon sa parole

9. Dossiers financiers

9.1. Suivi grille de remboursement en annexe des RG

Samuel Fecteau : Suivant la modification des règlements que je vais faire passer, il y a une nouvelle procédure de remboursement mise en place par le trésorier. Je vais proposer que l'assemblée générale mette le tout en annexe.

9.2. Attribution de prix de présence et autres dépenses discrétionnaires

Émilien Boudreau : On fait face à un problème dans l'attribution des fonds de l'AGED au sein des comités. Ils veulent faire des achats qui ne sont pas dans leurs demandes de subventions. On dirait qu'ils se disent qu'on ne peut pas faire de profits et de pertes, donc on va tout dépenser. Le comité droit de la famille veut acheter autour de 350\$ de prix de participation, dont des AirPods à 200\$. Je veux discuter de ce fait avant que ça deviennent le cas pour tous les comités, et qu'ils achètent en fin d'année des trucs comme des consoles par exemple. Je vois que ça pourrait devenir un problème. Vous êtes à l'aise avec quoi comme prix de participation.

Said Kassabie : Les engagements contractuels des comités sont déjà prévus aux règlements généraux. En vertu de l'art. 75 prévoit que la personne doit avoir une autorisation. Il y a déjà eu des refus pour certaines dépenses.

Samuel Fecteau propose qu'une politique soit élaborée pour encadrer ce genre de dépense. Et devra être présenté au CE pour approbations. Précisément sur le point de la raisonnable et de l'intérêt de l'association tel que l'article 75 le prévoit.

Frédérique Garant appuie.

AU.

Dossiers académiques

9.3. Comité portfolio, recherche d'un étudiant de 2e année avec comm. juridique II

Justine Plesant : Je me suis fait contacter par la responsable du programme Portfolio, afin de remplir un poste au sein du comité consultatif.

Frédérique Garant propose Matis Rousseau pour siéger sur le comité portfolio.

10. Dossiers des activités étudiantes

10.1. Naloxone qui est responsable :

Audrina Minville : Le kit de naloxone est passé date, il faudrait en racheter un nouveau.

Camille Méthot : Il y a deux boîtes dans le local promo.

Samuel Fecteau : Oui c'est encore bon, mais je pense que ça peut être utile d'en avoir un kit à même le local, si on est dans une situation où le produit est nécessaire.

10.2. Plan de sélection Comité Law Games

Le point est mis en dépôt

11. Dossiers communication

11.1. Mise à jour des RG, publication

12. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

12.1. Local l'endroit ménages des revues et produits de nettoyages

Samuel Fecteau : On a débloqué un budget pour avoir accès à des produits de nettoyage. Les essuis tout commencent à être vides, le savon aussi, etc. Pour la suite, quoi faire qui est responsable de ce point.

Camille Méthot : Les poubelles, pendant les examens intras, n'ont pas été changées. J'aimerais donc qu'une demande soit faite pour qu'elles soient vidées. Aussi, j'aimerais que le CE aide à limiter les personnes dans le local.

13. Dossiers premières année

13.1. Dossier d'initiatives étudiantes

Rose Beauséjour : J'ai créé un Google Form qui permet aux étudiants de proposer des idées pour des activités. On pourrait donc créer un comité par la suite qui étudierait les différents projets.

Émilien Boudreau: Bon timing.

14. Varia

Photo CE avant le gala.

Table interfac.

15. Fermeture de la séance

La séance est levée à 17h14